



Guislaine DAVID
Blandine TURKI
Nicolas WALLET
Co-Secrétaires généraux

Monsieur Pap NDIAYE
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Paris, le 13 janvier 2023

Monsieur le Ministre,

A l'occasion des évaluations de mi-CP qui démarrent le 16 janvier, pour les élèves de toutes les classes de cours préparatoire, le SNUipp FSU vous demande à nouveau, monsieur le Ministre, l'abandon des évaluations nationales standardisées.

Ces évaluations, considérées au mieux comme inutiles par nos collègues, imposent des méthodes, et restreignent la liberté pédagogique des enseignants et enseignantes pourtant inscrite dans le code de l'éducation. De plus, ces évaluations en focalisant les attendus sur quelques items, amènent les enseignant-es à réduire les contenus enseignés, au détriment des programmes nationaux.

Les cinq années écoulées nous montrent à quels résultats aboutit ce pilotage, malgré les moyens dévolus aux dédoublements. En CP, les écarts de réussite restent très importants selon le secteur de scolarisation. En CE1, les écarts de résultats en français, entre les élèves de REP+ et les autres, augmentent pour 5 items sur 7 entre 2019 et 2022. Pour le SNUipp FSU, ce résultat illustre que le resserrement sur des « fondamentaux » étriés est préjudiciable aux élèves des milieux populaires. Il les prive de connaissances importantes, et les empêche de faire le lien avec des savoirs producteurs de sens et motivants pour les apprentissages scolaires.

Une récente conférence de consensus du CNESE, a fait la démonstration que ce type d'évaluations normatives agissait dans le sens d'une accentuation des inégalités scolaires.

Le SNUipp FSU défend l'idée d'enseignantes et enseignants concepteurs et non de simples exécutants. Il se situe dans une longue tradition que l'on peut faire remonter à Jules Ferry et Ferdinand Buisson qui, loin d'imposer des méthodes ou des guides, demandaient aux enseignants et enseignantes d'examiner en commun les supports d'enseignement « pour former l'esprit pédagogique, développer le jugement (...) pour les accoutumer, surtout à prendre eux-mêmes l'initiative » (circulaire du 7 juillet 1880). Cela suppose une autre ambition pour l'école. Avec les questions salariales et les conditions de travail, le « pouvoir d'agir » est un autre levier pour renforcer l'attractivité du métier.

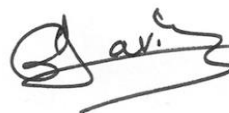
Tout en maintenant les évaluations nationales existantes, vous avez annoncé, Monsieur le Ministre, que le pilotage par les évaluations allait s'étendre. De nouvelles évaluations en CM1 et en 4ème sont annoncées pour 2023. De surcroît, vous déclarez que les « fondamentaux » seront plus que jamais au menu de tous les élèves de France... Vous vous inscrivez dans la continuité des options de votre prédécesseur dont la politique était contestée par une large majorité des enseignants et enseignantes et des parents d'élèves.

La France n'est pas la première à mettre en place une politique éducative s'appuyant sur des évaluations standardisées. Depuis plus de trente ans, dans les pays anglo-saxons, elles agissent fortement sur le travail enseignant et ont conduit à la pédagogie tant décriée du « teach for the test », dans laquelle les enseignant-es sont principalement centré-es sur la réussite aux tests.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, le SNUipp-FSU vous demande de stopper les évaluations nationales et le resserrement sur les « fondamentaux » qu'elles entraînent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Guislain David
Pour le Co-secrétariat général

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'G. David', with a stylized flourish at the end.